

Le Conseil Régional a fait de l'Economie Solidaire l'un des axes majeurs de ses orientations générales pour la mandature 1998/2004. La Région participe au développement et à la structuration du secteur, notamment, en consolidant le programme des "emplois verts", et en accompagnant les "emplois jeunes" en matière de formation, d'encadrement et d'équipement.

La Région s'attache, avant tout, à explorer les pistes d'une pérennisation des activités et d'une professionnalisation des emplois, dans la perspective d'un développement durable soucieux de la protection de l'environnement comme de la promotion de l'Homme.

Contacts : Bruno GUIGUE, Directeur Général Adjoint des Services

*Direction du Développement Local et de l'Economie Alternative (DDLEA)*  
Immeuble FUTURA, rue des Deux Canons, 97490 SAINTE-CLOTILDE  
Tél. :0262.92.22.92., Fax : 0262.92.22.95.  
ainsi que les Antennes du Conseil Régional.  
Courriel : [bruno.guigue@cr-reunion.fr](mailto:bruno.guigue@cr-reunion.fr)

Site : [www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)